



# Services de la Maison Elizabeth

- adaptés à partir de et remplace le « Program Plan » de 2005

## À PROPOS DE LA MAISON ELIZABETH

La Maison Elizabeth est un centre de réadaptation qui offre un continuum d'interventions et de services de soutien aux familles qui ont des enfants âgés de 0 à 5 ans. La Maison Elizabeth travaille essentiellement auprès de jeunes mères ou de jeunes filles enceintes qui éprouvent des difficultés importantes à s'adapter à leur grossesse ou à leur nouveau rôle de parent. La Maison offre une approche à la fois éducative et thérapeutique en fonction des besoins et en travaillant sur les aptitudes de l'individu.

Elle offre des services aux mères et aux familles grâce à des programmes offerts en résidence et à l'extérieur. Les interventions portent sur l'acquisition d'habiletés parentales et la préparation à une vie indépendante. Elle cherche également à optimiser le développement de l'enfant et à faciliter l'élaboration d'un plan permanent ou à long terme pour chaque enfant.

La Maison Elizabeth dessert la communauté anglophone de la province du Québec, avec la majorité des services offerts dans la région de Montréal. Elle est subventionnée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Cependant, elle dépend des dons du secteur privé pour soutenir les programmes et les activités.

### Vision, mission et valeurs

La **vision** de la Maison Elizabeth est un monde où les enfants vivent en toute sécurité, entourée d'amour, un monde où les parents sont encouragés et responsabilisés de façon à ce qu'ils aient tous la possibilité d'exploiter pleinement leur potentiel.

La **mission** de la Maison Elizabeth est d'avoir un impact positif sur la vie des jeunes enfants dont les parents ont besoin de soutien et d'interventions intensives afin d'améliorer leur capacité de remplir leur rôle parental.

La Maison Elizabeth s'engage à respecter les **valeurs** suivantes :

#### Intégrité

- Faire respecter chacun
- Encourager la diversité
- Communiquer efficacement
- S'engager dans l'imputabilité et la transparence
- Avoir une éthique rigoureuse

#### Excellence

- Offrir des services et des soins professionnels avec compréhension et sollicitude
- Viser la qualité des services et de la gestion de risques
- Gérer efficacement le processus administratif et la prise de décision
- Promouvoir le travail d'équipe et le leadership
- Favoriser un milieu d'apprentissage, d'éducation et de formation continue

#### Innovation

- Répondre à l'évolution des besoins des jeunes familles et des changements sociétaux
- Développer et favoriser des pratiques exemplaires
- Créer et évaluer les nouvelles connaissances
- Être réceptif aux changements

#### Collaboration et partenariat

- Travailler avec les jeunes parents et leurs familles tout au long du processus de réadaptation
- Assurer la continuité dans les soins et les services
- Faire preuve de reconnaissance envers le personnel et les bénévoles
- Acquérir et mettre à profit les connaissances et des habiletés
- Travailler dans un esprit de collaboration et de partenariat avec tous.

## **NOS CLIENTS**

La Maison Elizabeth dessert une clientèle présentant des besoins complexes et multiples. C'est en raison de leur jeune âge et de leur manque d'expérience que certains nécessitent les services de la Maison Elizabeth pour les aider à faire la transition vers la vie parentale. Pour d'autres, la transition vers le rôle de parent est difficile en raison de facteurs tels qu'une déficience intellectuelle ou des problèmes de santé mentale. Une instabilité relativement au logement, des problèmes financiers, des réseaux de soutien inadéquats, l'abus ou l'exploitation comptent parmi les autres facteurs de vulnérabilité dont plusieurs bénéficiaires font l'expérience. L'expérience de l'immigration peut également aboutir sur un isolement social et une adaptation insuffisante au rôle de parent.

Certains de nos clients ont des antécédents auprès de la Protection de la jeunesse ou ont été placés en famille d'accueil ou en maison de groupe. Ces clients peuvent continuer à recevoir des services de la Protection de la jeunesse à titre de parents, et sont susceptibles d'avoir fait l'expérience durant leur enfance ou leur vie adulte de situations parmi les suivantes :

- Séparation des principales figures d'attachement et/ou ruptures à répétition de soin
- Manque ou absence de modèles masculins adéquats ou d'un père protecteur
- Désorganisation ou dysfonctionnement familial
- Soutien et aide inadéquate de la part de la famille
- Abus physique ou sexuel ainsi qu'à de l'abus émotionnel et psychologique
- Abus de substances
- Exposition à de la violence conjugale
- Problèmes émotionnels ou de santé mentale
- Comportement et pensée oppositionnelle
- Déménagements fréquents et manque de stabilité au sein de la collectivité
- Susceptibilité à l'exploitation

## **PHILOSOPHIE ET APPROCHE THÉRAPEUTIQUE**

La Maison Elizabeth est dévouée à assurer le bien-être de sa clientèle, reconnaissant leurs besoins physiologiques, émotionnels, éducatifs, culturels, spirituels et sociaux. La Maison Elizabeth peut offrir soutien et guidance aux clientes dans le besoin, depuis la grossesse jusqu'à ce que leur enfant atteigne l'âge de cinq ans.

Les membres du personnel de la Maison Elizabeth adoptent une attitude neutre et sans jugement lorsqu'ils aident les bénéficiaires à faire des choix par rapport à leur grossesse et en matière de planification familiale. Ainsi, elles reçoivent une aide leur permettant de prendre des décisions éclairées, qu'elles choisissent d'élever leur enfant ou d'explorer d'autres options.

La Maison Elizabeth est sensible aux nombreux défis auxquels font face les parents ou futurs parents, particulièrement les jeunes personnes pouvant ne pas être prêtes à assumer les responsabilités du rôle parental dû à leur propre stade de développement, à leur niveau de maturité ou à leurs antécédents de vie. La Maison Elizabeth aide ses clientes à vivre leur grossesse de manière saine et sécuritaire et à se préparer pour l'arrivée de leur enfant. Les parents ont l'occasion de développer ou d'améliorer les habiletés requises pour assumer leur rôle avec efficacité et succès.

La Maison Elizabeth a le souci d'optimiser le développement des enfants. Une attention particulière est donnée aux besoins émotionnels, physiologiques, sociaux et cognitifs des enfants. Étant donné la vulnérabilité des jeunes enfants, leurs besoins et leur sécurité constituent une priorité dans toutes les interventions effectuées et dans toutes les décisions cliniques qui sont prises.

Les clientes se voient encouragées à solliciter l'aide de leur famille et/ou de leur partenaire ainsi que d'avoir recours aux ressources offertes par la communauté. Les pères sont estimés jouer un rôle important dans la garde et le développement de l'enfant, que leur rôle de parent soit assumé en situation de garde partagée, comme membre d'un couple de parents, ou dans certains cas comme gardien principal de l'enfant. Tous les programmes mettent une emphase sur l'inclusion des pères dans les activités et les interventions, dans la mesure du possible.

Les bénéficiaires participent au développement de plans pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Cela se fait par l'intermédiaire d'un processus de planification des interventions par laquelle les objectifs de traitement sont enregistrés et révisés périodiquement. Chaque membre de la clientèle se voit assigner un éducateur/ éducatrice qui assurera la coordination du dossier. La coordonnatrice du dossier est responsable de la rédaction des plans d'intervention et d'aider les clients à identifier les stratégies qui favoriseront l'atteinte des buts et des objectifs.

Les clients sont encouragés à utiliser le continuum de services disponibles par l'intermédiaire de la Maison Elizabeth tandis que leurs besoins et leur situation évoluent. Ils reçoivent du soutien leur permettant de profiter des offres éducatives accessibles par l'intermédiaire de la Maison Elizabeth ou d'autres programmes éducatifs. Une emphase est mise sur l'aide offerte aux clients afin de les aider à être débrouillards et à réaliser leur plein potentiel, tout en réduisant leur isolement social.

Une approche intégrée du travail d'équipe est privilégiée à la Maison Elizabeth. L'équipe ne consiste pas uniquement du personnel et de la clientèle de la Maison Elizabeth, mais peut également faire intervenir des professionnels provenant d'autres organismes, des membres de la famille et les conjoints. Une emphase est mise sur la transparence, la collaboration et sur les communications ouvertes et directes.

### **SERVICES RÉSIDENTIELS (PROGRAMMES MÈRE-ENFANT ET PRÉNATAL)**

La Maison Elizabeth peut accommoder dans sa résidence jusqu'à dix-huit clients (futures mères, mères et enfants). La résidence procure des services et de la supervision vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. Il y a neuf chambres à coucher. Chaque cliente dispose de sa propre chambre meublée qu'elle partage avec son enfant.

Il est possible d'accueillir une mère ayant plus d'un enfant, selon le nombre de résidents au moment de l'orientation de celle-ci vers nos services. La durée de séjour n'est pas prédéterminée, mais basée sur les besoins, les habiletés et les progrès de la cliente. La durée moyenne de séjour est de six à neuf mois.

La résidence procure un environnement de vie sain, structuré et qui offre du soutien aux adolescentes ou aux jeunes femmes éprouvant d'importantes difficultés à s'occuper de leur enfant. Dans les situations impliquant la Protection de la jeunesse, les services fournissent aux filles et femmes enceintes une opportunité de démontrer qu'elles sont en mesure de stabiliser leur situation et de répondre adéquatement aux besoins de leur enfant. Cette occasion est souvent cruciale pour déterminer si un enfant peut rester à la charge de la mère ou encore y retourner (dans les situations où l'enfant est en famille d'accueil ou à la charge d'une autre personne).

*Note : La Maison Elizabeth est homologuée à titre de centre de réadaptation et comme établissement de garde en milieu ouvert pour les jeunes suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse ou*

*de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et qui nécessitent des services résidentiels et qui répondent aux critères de la Maison Elizabeth.*

Deux programmes sont offerts par l'intermédiaire des services résidentiels :

Le **Programme prénatal** aide les filles ou femmes enceintes à avoir des grossesses saines, tout en développant un plan en vue de l'arrivée de leur enfant. La plupart des clientes admises à la Maison Elizabeth ont pris la décision de garder leur bébé. D'autres peuvent nécessiter des conseils et du soutien afin de parvenir à une décision. La transition vers la maternité peut être difficile pour les nouvelles mères, particulièrement les adolescentes qui doivent conjuguer leurs propres besoins en matière de développement avec les exigences du rôle de parent à temps plein.

Les interventions et activités sont spécialement conçues pour aider nos clientes sur les plans suivants :

- Accès médical et soins prénataux;
- Prise ou confirmation de la décision d'assumer ou non le rôle de parent;
- Établissement d'un plan en vue de la naissance de l'enfant;
- Acquisition de connaissances en nutrition;
- Comprendre comment les choix de vie peuvent influencer la santé prénatale;
- Se préparer matériellement pour l'arrivée du bébé;
- Développer un bon réseau de soutien.

Le **Programme mère-enfant** aide les mères à développer ou à parfaire leurs compétences parentales et à se préparer en vue d'une intégration ou réintégration réussie au sein de la communauté. Les clientes qui bénéficient du Programme prénatal et qui doivent être réorientées vers le programme mère-enfant passent par une nouvelle démarche contractuelle.

Les interventions et activités sont spécialement conçues pour aider nos clientes à :

- Prévoir des services de santé pour leur enfant;
- Établir des routines et habitudes en matière de soins pour leur enfant;
- Comprendre et répondre adéquatement aux signaux que présente leur enfant;
- Connaître les stades de développement et les bienfaits de la stimulation de l'enfant;
- Acquérir des connaissances en matière de sécurité pour leur enfant et procurer une supervision adéquate en fonction de son âge;
- Apprendre comment établir des limites pour leur enfant (si l'enfant est un bambin ou d'âge préscolaire).

Les éducatrices des services résidentiels travaillent étroitement avec les mères afin que les enfants puissent se sentir en sûreté et en sécurité et pour que leurs besoins puissent être assurés de manière saine et prévisible. Une attention particulière est dévouée à aider les mères à établir un équilibre entre leurs besoins et ceux de leur enfant. De brèves périodes de répit peuvent être offertes aux mères par les bénévoles de la Maison Elizabeth qui prennent soin des enfants à même la résidence. Des interventions et du soutien sont aussi offerts aux pères de sorte à répondre à leurs besoins particuliers et à les aider à développer ou à améliorer leurs aptitudes parentales. Des mesures peuvent être prises pour que les pères puissent visiter leur enfant à la Maison Elizabeth, sauf en cas de contre-indication ou de circonstances à l'encontre d'une telle éventualité.

Toutes les clientes résidentielles signent un contrat initial d'une durée de six semaines, aux fins d'observation et d'évaluation. Un plan d'intervention est par la suite établi en fonction des forces, faiblesses et objectifs personnels de la cliente. Ces plans sont révisés au minimum à tous les trois mois, et ils sont modifiés au fur et à mesure de l'atteinte des objectifs et de l'établissement de nouveaux buts. Les clientes de la résidence peuvent se voir octroyer des congés de fin de semaine si elles sont jugées aptes et si elles disposent d'un environnement sécuritaire pour se loger (sauf en cas de restrictions telles que des conditions établies par la Direction de la protection de la jeunesse).

Toutes les clientes des programmes résidentiels sont encouragées à obtenir des services répondant à leurs besoins médicaux et thérapeutiques durant leur séjour à la Maison Elizabeth, la prémisses étant qu'une autonomie en matière de santé donne lieu à des grossesses plus saines, à un comportement parental plus responsable et à de meilleurs modèles de comportement pour leur enfant. Les clientes reçoivent une assistance supplémentaire pour accéder aux services de la communauté afin de compléter les services qu'elles reçoivent par l'intermédiaire de la Maison Elizabeth, en plus de services de garde pour leur(s) enfant(s), le cas échéant.

Les clientes se voient enseigner des habiletés liées à la préparation des aliments et apprennent à faire des choix alimentaires sains. Elles apprennent à s'organiser et à établir un budget, ainsi qu'à négocier le système gouvernemental et à remplir des formulaires.

Il est attendu qu'elles participent aux tâches ménagères, à la préparation des repas, aux groupes et aux activités offertes. Il est attendu qu'elles adhèrent aux règles concernant la sécurité et la vie en groupe, les couvre-feux ainsi que les routines matinales et de l'heure du coucher. Certaines règles peuvent être personnalisées sur une base individuelle en fonction de l'âge de la cliente (p. ex. s'il s'agit d'une adolescente ou d'une adulte), comme peut l'être le niveau de supervision requis.

La Maison Elizabeth fournit gîte et couvert aux clientes. Les clientes d'âge adulte ou d'âge mineur peuvent être requises de faire une contribution financière pour leur séjour à la Maison Elizabeth. Cette contribution est déterminée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) en fonction des ressources financières de la cliente. Les clientes qui reçoivent de l'aide sociale ne sont habituellement pas tenues de contribuer financièrement à leur séjour. Toutefois, leurs prestations d'assistance sociale sont suspendues durant leur séjour à la Maison Elizabeth, en échange de quoi elles reçoivent une allocation de la RAMQ pour couvrir leurs dépenses personnelles.

Les clientes d'âge mineur ne sont pas assujetties au programme de contribution financière de la RAMQ. Il est attendu que leurs parents ou tuteurs légaux leur procurent des fonds pour leurs dépenses personnelles jusqu'à la naissance de l'enfant, suite à quoi les clientes sont évaluées par la RAMQ afin d'établir leur contribution financière. Pour les adolescentes enceintes qui sont suivies en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, la contribution parentale peut être gérée par le Centre jeunesse.

Les clientes qui sont parentes continuent de recevoir une allocation provinciale et fédérale pour leur(s) enfant(s). Elles sont responsables de l'achat d'items pour leurs enfants, tel que les couches, les vêtements et la préparation destinée aux nourrissons. Elles contribuent à un compte d'épargne, géré par la Maison Elizabeth, visant à les aider à apprendre comment établir un budget et à se préparer pour l'avenir. La Maison Elizabeth prend en charge les coûts des médicaments sur ordonnance pour sa clientèle (à l'exclusion des médicaments en vente libre).

## SERVICES EXTERNES

### PROGRAMMES D'ASSISTANCE AUX FAMILLES

Le programme d'Assistance aux familles offre du soutien et assure un suivi auprès des familles (mères, pères et couples) vivant au sein de la communauté et qui nécessitent du soutien et des interventions plus intensifs que ce qui pourrait être disponible par l'intermédiaire des services de première ligne. Les services sont fournis aux clients conjointement avec leur Centre de santé et de services sociaux (CSSS) local afin d'éviter tout dédoublement de service et d'assurer que les besoins des clients soient pleinement comblés.

Le programme vise en premier lieu à aider les clientes quittant les services résidentiels à réussir leur transition vers la vie au sein de la collectivité. Les clientes peuvent s'être elles-mêmes orientées vers le service ou avoir été orientées par un professionnel de première ligne. Les clientes s'étant elles-mêmes orientées vers le service sont mises en communication avec leur CSSS local pour l'évaluation de leurs besoins en matière de services de première et de seconde ligne, et pour les besoins en matière de planification d'interventions conjointes.

Les interventions et activités sont spécialement conçues pour aider les clients à :

- Accéder aux services de santé de première ligne et aux services sociaux dont ils ont besoin;
- Trouver les ressources pour poursuivre leurs objectifs scolaires ou de carrière;
- Trouver un logement et des services de garde adéquats pour leur enfant;
- Développer un système de soutien social afin de réduire l'isolement;
- Développer et maintenir leurs aptitudes à la vie autonome;
- Aborder les problèmes liés au rôle parental au fur et à mesure que leur enfant atteint de nouveaux jalons en matière de développement;
- Aborder les questions personnelles telles que les choix de mode de vie, les relations, les finances et la planification familiale.

L'éducatrice en Assistance aux familles assure la coordination du dossier des clients et de leurs enfants et est responsable d'élaborer les plans d'intervention de concert avec les clients. Des plans de services conjoints peuvent être établis avec des partenaires, le cas échéant. L'éducatrice oeuvre pour la création et le maintien de relations collaboratives auprès de différents organismes et établissements.

### PROGRAMME D'ÉDUCATION ET POUAPONNIÈRE

La Maison Elizabeth offre un Programme d'éducation pour les adolescentes enceintes ou qui ont un enfant à leur charge. Le programme est disponible pour les clientes des programmes résidentiels et de la communauté qui satisfont aux critères d'admission à un établissement scolaire du secteur des jeunes et qui sont éligibles pour une scolarisation en langue anglaise.

Ce programme est mené en partenariat avec la Commission scolaire English-Montréal et offre un programme d'études de base pour les cours de niveau secondaire I à V. Un curriculum adapté est également offert pour préparer certaines étudiantes en vue d'un programme de formation professionnelle ou pour un programme axé sur l'emploi. Les clientes ont des plans d'éducation personnalisés et travaillent à leur propre rythme.

Les interventions et activités visent spécifiquement à :

- Permettre à la mère ou à la future mère adolescente de poursuivre son éducation secondaire;
- Fournir aux clientes/étudiantes une offre de cours « crédités » portant sur la préparation des aliments et la nutrition, la vie autonome, les compétences de vie et les compétences parentales, offerts en plus du curriculum académique;
- Offrir aux clientes/étudiantes l'occasion d'être avec de jeunes parents afin qu'elles puissent bénéficier de soutien et d'apprentissage mutuel;
- Fournir des occasions aux clientes/étudiantes de faire l'expérience de relations de confiance et de réussite leur permettant d'améliorer leurs compétences et leur estime de soi.

L'éducatrice du programme assure la coordination du dossier de la cliente et de son enfant et est responsable d'élaborer les plans d'intervention de concert avec la cliente. L'éducatrice est en mesure d'offrir des services de consultation aux clientes en fonction de leur besoin. L'éducatrice oeuvre pour assurer que les clientes aient accès aux services dont elles ont besoin, que ceux-ci soient internes ou externes à la Maison Elizabeth, et collabore avec les autres professionnels et organismes impliqués.

La Maison Elizabeth soutient plus avant la fréquentation scolaire par les mères en offrant l'accès à un Programme de pouponnière sur place pour les bébés âgés de 18 mois ou moins. Le personnel de la pouponnière prend soin des enfants tandis que les mères assistent à leurs cours ou activités de groupe. Le personnel aide les parents à suivre le progrès de la santé et du développement de leur enfant et les aide à faire face à toute préoccupation particulière. Les pères des enfants ont l'occasion de participer à certains événements et à certaines activités et de visiter leur enfant à la pouponnière, lorsque cela est considéré approprié.

#### **PROGRAMMES DE LOGEMENTS SEMI-SUPERVISÉS ET DE TRANSITION**

La Maison Elizabeth dirige deux programmes sur la vie autonome à l'intention des clients nécessitant de l'assistance dans leur transition de la Maison Elizabeth vers leur vie au sein de la communauté. Les habitations, consistant en deux appartements en duplex, sont situées en étroite proximité avec la résidence principale. Chaque logement peut recevoir un parent avec enfant(s) ou un couple avec enfant(s). Les logements sont meublés et comportent des items de base.

Le **Programme «Path»** est destiné aux clientes qui quittent le programme résidentiel mais qui nécessitent toutefois des interventions quotidiennes et du soutien afin de consolider les gains ou le progrès qu'elles ont réalisé.

Le **Programme «Track»** est destiné au client de la Maison Elizabeth (père, mère ou couple) qui nécessite du soutien à la vie autonome de manière moins intrusive. Les clients doivent démontrer leur capacité à assurer à eux seuls la sécurité de leur(s) enfant(s). Ils doivent aussi avoir un revenu leur permettant d'assumer leurs frais de subsistance.

La durée du séjour aux logements «Path» ou «Track» est habituellement de six mois ou moins. Les clients de «Path» ou de «Track» sont suivis par un éducateur des Services résidentiels ou du programme d'Assistance aux familles. Ils sont tenus de respecter les règles en matière de couvre-feu, de visites et de respect de l'environnement matériel. Les clients contribuent financièrement à leur séjour aux logements «Path» ou «Track» de sorte à simuler une situation réelle de vie en

logement. On s'attend à ce qu'ils participent à un programme d'épargne, mettant de côté des fonds pouvant être utilisés pour leur éventuelle transition vers leur propre logement ou pour réaliser leurs objectifs personnels.

## CAMP DE JOUR D'ÉTÉ

Le programme d'été offre aux clients de la Maison Elizabeth l'opportunité unique de passer du temps de qualité avec leurs enfants, en prenant part à des activités centrées sur l'enfant et en profitant d'activités typiques d'adolescentes pendant que leurs enfants sont à la garderie. Cela procure un peu de répit bien mérité à ces jeunes parents et leur démontre comment il est possible d'équilibrer leurs besoins avec ceux de leurs enfants grâce à la planification d'activités centrées sur la famille et grâce à des amitiés établies avec d'autres parents. Pour certains parents, cela permet de briser l'isolement qu'ils peuvent ressentir à titre de chefs de familles monoparentales bénéficiant d'un soutien limité.

Le camp de jour se déroule pendant deux journées entières par semaine : une journée est dédiée aux activités parent-enfant, tandis que l'autre est dédiée aux activités pour les parents seuls. Les activités sont supervisées par le personnel, tandis que les parents jouent un rôle dans la détermination des activités auxquelles ils prendront part durant l'été. La plupart de activités sont économiques et correspondent bien à ce que les clients seraient en mesure de se payer seuls. Les clients acquièrent des connaissances à propos de leur ville et de ses environs et sur la manière de tirer parti des nombreux événements gratuits ou à faible coût qui sont tenus durant la période estivale.

## INTERVENTIONS CLINIQUES ET TRAVAIL DE GROUPE

La fourniture de modèles de parentalité positive et d'occasions d'apprentissage sont les deux formes d'intervention les plus fréquemment utilisées à la Maison Elizabeth par tous les membres du personnel clinique. L'objectif est de saisir des occasions pour aider les clientes à examiner leurs comportements et à les adapter pour mieux répondre aux besoins de leur enfant. Les membres du personnel peuvent, à l'occasion, avoir recours à une approche plus directive, mais ces cas concernent habituellement les questions touchant à la sécurité de l'enfant ou de la cliente.

Les membres du personnel fournissent un soutien affectif et des conseils aux clientes. Le personnel fournira souvent des services de représentation, d'orientation ou d'accompagnement. Plusieurs clientes ont de la difficulté à accéder aux services communautaires, à articuler leurs besoins et à comprendre ce qui est attendu d'elles de la part des agences gouvernementales. L'objectif des services d'accompagnement ou de représentation est toujours d'habiliter les clientes et de faire les choses « avec elles » et non « à leur place ».

Le travail d'équipe clinique à la résidence et dans le cadre du Programme d'éducation se concentre sur les soins prénataux, sur l'acquisition de compétences parentales et de compétences de vie, et sur les questions liées aux relations et à la sexualité. Le programme « Terrific Toddlers » (*Alberta Health Services*) est employé pour le développement d'aptitudes parentales, en plus d'un atelier sur la vie autonome destiné aux jeunes parents et conçu par la Maison Elizabeth.

Les clientes du programme mère-enfant participent à des activités de stimulation de l'enfant afin d'apprendre comment interagir et jouer avec leur enfant selon l'âge et le stade de développement de celui-ci. Les parents peuvent ne pas être conscients de l'importance de la stimulation de l'enfant. Les parents peuvent aussi se sentir mal à l'aise ou embarrassés de mener certaines activités avec leur



enfant. L'objectif du groupe est de travailler avec et par l'intermédiaire du parent afin de promouvoir le développement optimal de l'enfant.

Le Questionnaire sur les étapes du développement (ASQ), publié par Paul H. Brookes, sert pour tous les programmes. Le questionnaire est un outil convivial qui engage les parents dans l'observation et dans le suivi du développement de leur enfant. L'objectif de l'utilisation de cet outil à la Maison Elizabeth est de promouvoir l'intérêt des clients face au développement de leur enfant et de les aider à reconnaître les bienfaits de la stimulation de l'enfant.

Des conférenciers invités et des stagiaires de la Maison Elizabeth fournissent procurent à la clientèle de nombreuses activités de groupe et séances portant sur une variété de sujets tels que la nutrition, la saine alimentation et les saines habitudes de vie, l'estime de soi, la création littéraire, la dépendance au jeu, la sécurité sur Internet et la sécurité dans la communauté, la violence conjugale, et les droits juridiques afférents à la garde de l'enfant et à son accès.

### **EMPLACEMENT DE LA MAISON ELIZABETH**

Nos services résidentiels et bureaux administratifs sont situés au 2131 av. de Marlowe à Notre-Dame-de-Grâce. La résidence est située à un pâté de maisons au nord de la station de métro Vendôme et à trois pâtés à l'est de l'Autoroute Décarie, tout juste au sud de la rue Sherbrooke. Le Programme d'éducation est offert au 1741 de Biencourt à Ville-Émard, à proximité de la station de métro Jolicoeur.

### **CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSION**

Le ou la client(e) doit :

- Être une femme ou une jeune fille enceinte ou bien être le parent (mère ou père) d'un enfant âgé de 5 ans ou moins et éprouver d'importantes difficultés à assumer le rôle parental;
- Être motivé(e) à travailler en collaboration avec la Maison Elizabeth et avec d'autres fournisseurs de services;
- Être en mesure de communiquer efficacement en anglais;
- Nécessiter des services de deuxième ligne ne pouvant être fournis par un autre établissement ou organisme communautaire à titre de services de première ligne.

### **CRITÈRES SPÉCIFIQUES D'ADMISSION**

#### **SERVICES RÉSIDENTIELS (PROGRAMMES PRÉNATAUX ET PROGRAMMES MÈRE-ENFANT)**

La cliente doit :

- Être de sexe féminin;
- Avoir atteint le deuxième trimestre de sa grossesse (pour le programme prénatal);
- Avoir la capacité d'apprendre et d'appliquer de nouvelles connaissances et compétences;
- Être en mesure de vivre dans un environnement de groupe;
- Ne pas être affectée d'un trouble faisant obstacle à sa capacité de fonctionner, tel qu'un trouble d'abus d'alcool ou de drogues, ou encore être affectée par un problème de santé mentale non traité;
- Avoir obtenu le consentement de son ou de ses parents ou de son tuteur si elle est mineure (à l'exception de certaines clientes suivies en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*);

- convenir à recevoir les services sociaux du CSSS Cavendish si elle n'a pas de travailleur social provenant d'un autre organisme;
- Recevoir les services d'un Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) si elle présente un problème de déficience intellectuelle;
- Disposer de deux pièces d'identité valides.

### PROGRAMME D'ASSISTANCE AUX FAMILLES

Le client doit :

- Être disposé(e) à recevoir les services de première ligne du CLSC local ou d'autres organismes communautaires conjointement aux services de la Maison Elizabeth;
- Être disposé(e) à ce que l'autre parent de son enfant ou d'autres membres de son ménage participe aux interventions, le cas échéant.

### PROGRAMME ÉDUCATIF

La cliente doit :

- Être de sexe féminin;
- Être admissible à fréquenter une école de langue anglaise au secteur des jeunes;
- Être âgée de 18 ans ou moins en date du 30 juin de l'année d'inscription.
- Les clientes âgées de 19 ans peuvent être admises sous certaines conditions.

### PROCESSUS D'ORIENTATION

Pour les Services résidentiels : Les clientes peuvent être orientées par un travailleur social œuvrant dans un centre hospitalier, dans un Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI), dans un Centre jeunesse ou dans un Centre de santé et de services sociaux (CSSS). Dans les situations où la DPJ a un mandat juridique pour l'orientation de l'adolescente et/ou des enfants vers la Maison Elizabeth, le Centre jeunesse doit appuyer la demande et convenir à prendre part aux processus d'admission et de planification.

Pour le Programme d'assistance aux familles : Les clients peuvent présenter leur propre demande de services, ou bien être orientés par un professionnel de la santé ou des services sociaux.

Pour le Programme éducatif : La cliente doit communiquer directement avec l'éducatrice clinique du Programme d'éducation.

\*\* Les formulaires de Demande de services pour le Programme résidentiel ou pour le Programme d'assistance aux familles peuvent être obtenus en communiquant avec la Responsable de programmes cliniques. La trousse d'orientation pour le programme résidentiel doit inclure une évaluation psychosociale esquissant la situation de la cliente et ses besoins en matière de services. D'autres évaluations pertinentes, telles que des rapports médicaux ou psychologiques, doivent être incluses si disponibles.

### PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les rencontres d'admission sont requises pour évaluer les besoins des clientes et leur motivation à participer aux services. Les clientes peuvent inviter un mandataire, un professionnel aidant, un

membre de leur famille ou leur partenaire afin de les soutenir tout au long du processus. On encourage la participation du père du ou des enfants (s'il y a lieu), le cas échéant.

Pour les Services résidentiels : Une rencontre d'admission est fixée sur réception du formulaire de demande de services et des pièces justificatives requises. La rencontre est présidée par la Directrice des services professionnels et des services de réadaptation ou par la Directrice du programme clinique. La cliente ainsi que le professionnel orienteur doivent être présents. Les autres professionnels peuvent assister avec le consentement de la cliente.

Les clientes admises participent à une deuxième rencontre préalable à l'admission en compagnie du professionnel orienteur afin de signer les contrats relatifs au traitement, aux règlements concernant la sécurité et concernant l'échange d'informations pertinentes avec d'autres professionnels de la santé et des services sociaux. L'admission de la cliente à la Maison Elizabeth est habituellement fixée à une date subséquente. La coordonnatrice du dossier est présente tant pour la rencontre préalable à l'admission qu'à la rencontre d'admission, dans la mesure du possible.

Pour le Programme d'assistance aux familles : La tenue d'une rencontre d'admission est établie directement avec le ou la client(e), ou sur réception des formulaires d'orientation si le ou la client(e) est référé(e) par un professionnel. La rencontre est présidée par la Directrice des services professionnels et des services de réadaptation ou par la Directrice du programme clinique. Le ou la client(e) ainsi que le professionnel orienteur doivent être présents à cette rencontre, le cas échéant.

Pour le Programme éducatif : Une rencontre d'admission est fixée avec la cliente et avec le(s) parent(s) ou avec le tuteur de la cliente si celle-ci est mineure. La rencontre est présidée par l'éducatrice du Centre de jour supervisant l'inscription scolaire de la cliente, si celle-ci est admise.

## CONTACTEZ-NOUS

Programme résidentiel, Programme d'assistance aux familles et bureaux administratifs  
2131, avenue Marlowe  
Montréal (Québec) H4A 3L4

[www.maisonelizabethhouse.com](http://www.maisonelizabethhouse.com)

Téléphone: 514-482-2488

Directrice générale: Linda Schachtler, poste 222  
[linda.schachtler.elizabeth@ssss.gouv.qc.ca](mailto:linda.schachtler.elizabeth@ssss.gouv.qc.ca)

Directrice de services professionnels et de réadaptation : Christine Jagiello, poste 259  
[christine.jagiello.elizabeth@ssss.gouv.qc.ca](mailto:christine.jagiello.elizabeth@ssss.gouv.qc.ca)

Responsable de programme cliniques: Tina Pallotta, poste 223  
[tina.pallotta.elizabeth@ssss.gouv.qc.ca](mailto:tina.pallotta.elizabeth@ssss.gouv.qc.ca)

Coordonnatrice de services administratifs et auxiliaires: À embaucher  
Contacter Linda Schachtler, Directrice générale

Programme d'éducation  
1741, rue de Biencourt  
Montréal (Québec) H4E 1T4  
514-483-7200 poste 4265  
Fax: 514-769-0434  
Éducatrice Clinique: Michèle Bourdages  
[michele.bourdages.elizabeth@ssss.gouv.qc.ca](mailto:michele.bourdages.elizabeth@ssss.gouv.qc.ca)